

VILLE DE MARCHE-EN-FAMENNE

Service Animation/OCT -  
Boulevard du Midi, 22  
B-6900 Marche-en-Famenne  
Tél. : 00 32 (0)84.84.03.68  
E-mail : [animation@marche.be](mailto:animation@marche.be)  
Web : <http://www.marche.be>

## Avis aux riverains

### Concerne : Course cycliste Famenne Ardenne Classic.

Madame, Monsieur,

Le **dimanche 03 mai**, la Ville de Marche-en-Famenne accueillera la huitième édition de la course cycliste **Famenne Ardenne Classic**. Le départ de cette épreuve pour coureurs professionnels sera donné au Wex (à 12h), et l'arrivée sera jugée avenue de la Toison d'Or (vers 16h40), au terme de quatre circuits locaux (voir plan au verso).

Cet événement s'inscrit dans la volonté générale de la Ville de développer le vélo sous toutes ses formes dans notre commune.

Par ce courrier, nous vous informons que la circulation et le stationnement seront perturbés, du vendredi 01 mai au dimanche 03 mai, et nous nous excusons d'ores et déjà pour les éventuels désagréments causés. La circulation est ainsi interdite une dizaine de minutes lors de chaque passage des courses.

### Voici les endroits concernés par ces perturbations :

#### Avenue de la Toison d'Or :

- **Circulation:**

- Portion comprise entre la rue de la Mocrie et la rue des Trois Bosses :
  - Le mercredi 29 avril et le jeudi 30 avril (10h00 à 20h00): mise à sens unique vers Marloie
  - Du samedi 02/05 (9h00) au dimanche 03/05 (22h00) : fermeture complète (sauf riverains)
- le dimanche 03/05 :
  - fermeture à la circulation de 11h00 à 17h00, dans la portion comprise entre la rue Neuve et la rue de la Mocrie ;
  - fermeture à la circulation, dans la portion comprise entre la rue du Luxembourg et la rue Neuve, entre le 1<sup>er</sup> passage et le dernier passage de la course ;
  - fermeture à la circulation Rue du Saint-Esprit (en venant de Waha)

- **Stationnement interdit:**

- du 28/04 dès 7h00 au 04/05 à 12h00, sur le pont de la N4 et le parking de l'Athénée
- du 01/05 dès 7h00 au 04/05 12h00, avenue de la Toison d'or dans sa partie comprise entre le pont de la N4 et la rue des Trois Bosses
- Du 02/05 à 13h00 jusqu'au 04/05 à 18h00, avenue de la Toison d'or, dans sa portion comprise entre la rue de la Mocrie et l'étude Pierard ;
- le 03/05 de 10h00 à 18h00 avenue de la Toison d'Or dans sa portion comprise entre la rue du Commerce et la rue de la Mocrie.

**Rue Neuve :** fermeture à la circulation le dimanche 03/05 de 13h00 à 17h00, dans la portion comprise entre le parking Folon vers l'avenue de la Toison d'or.



Marche-en-Famenne, le 8 avril 2026.

**Rue des Trois Bosses** : fermeture dimanche 03/05 de 13h00 à 18h00.

**Parking de la Mocrîe** : stationnement interdit le dimanche 03/05 de 7h00 à 18h00 sur les 35 emplacements situés côté avenue de la Toison d'Or jusqu'à l'entrée des garages de l'immeuble n° 61.

**Rue du Commerce** : stationnement interdit dimanche 03/05 de 6h00 à 18h00.

**Avenue de France** : stationnement interdit le dimanche 03/05 de 10h00 à 18h00, dans sa portion comprise entre le boulevard du Midi et la rue du Commerce.

**Passage du circuit local** : avenue de la Toison d'Or – rue Pierre St-Hubert – rue de la Carrière – rue de Hédree – Pachis des Bœufs – rue du Petit-Bois – Rue de la Rochette - rue de Bastogne – rue de La Roche – rue de la Hazette – chemin de Charneux – rue Félix Lefèvre – rue du Beau Revoir – chaussée de Rochefort – avenue de France – rue du Manoir – rue du Commerce.

Nous vous invitons par ailleurs à venir assister au départ et/ou à l'arrivée de la course. Diverses animations sont prévues sur le site d'arrivée à partir de 14h30.

Si vous ne pouvez être des nôtres, sachez que la course sera retransmise en direct sur La Une (RTBF) et Eurosport en télévision.

Vous trouverez tous les détails de cette journée sur les sites [www.marche.be](http://www.marche.be) et [www.famenneardenneclassic.be](http://www.famenneardenneclassic.be).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**PAR LE COLLEGE :**

**La Directrice générale,  
Claude MERKER**



**Le Bourgmestre,  
Nicolas GREGOIRE**





